

Procès-verbal de l'Assemblée Générale (AG) du Club en fauteuil roulant de La Côte du mercredi 18 février 2026 dans les locaux de la Romande Energie Services à Préverenges

1. Accueil des membres

Le Président Oliviero Iubatti ouvre l'Assemblée à 19h05

Il salue les 16 membres et 1 accompagnant (Maan Kardouh) et 2 accompagnantes avec Mathieu Favre et les remercie.

18 membres se sont excusés. Il s'agit de :

Porchet Pierre-Alain, Loos Martin, Burlet Florence, Esteves Elisabete, Esteves Davy, Jaunin Serge, Bühlmann Michel, Bronsil Diana, Berney Sandra, Winkelmann Serge, Maag Heiner, Muther Liliane, Guignard Pascal, Papa Mouradi, Gardner Susan, Paquier Daniel, Sandu Mihai, Schneebeli Ursula.

Oliviero nous informe du décès de Guido A. Zäch, fondateur de l'Association suisse des paraplégiques. Il donne la parole à Daniel Joggi, ancien président de la Fondation suisse pour paraplégique.

Alors que Guido A. Zäch était jeune médecin, il a été confronté à des personnes atteintes de lésions médullaires et a été horrifié par les conditions dans lesquelles elles vivaient. Il a rapidement identifié les lacunes du système de soins et a, dès lors, consacré toute son énergie à la réalisation de sa vision : garantir aux personnes paraplégiques une rééducation complète et un accompagnement à vie afin de leur permettre de mener une existence autonome. En 1975, Guido A. Zäch a créé la Fondation suisse pour paraplégiques et, cinq ans plus tard, avec les sept clubs en fauteuil roulant déjà existants, l'Association suisse des paraplégiques, organisation faîtière des personnes atteintes de lésions médullaires. En 1990, il a ouvert le Centre suisse des paraplégiques, puis en 2005 la Recherche suisse pour paraplégiques. Un réseau de prestations unique en son genre a ainsi été tissé.

Guido était un visionnaire et un pionnier. Sa vie a été marquée par le courage, la persévérance et une foi profonde en la dignité et l'autodétermination de chaque être humain. Aujourd'hui nous rendons hommage à l'œuvre de sa vie avec gratitude.

L'assemblée marque une minute de silence en sa mémoire.

L'ordre du jour est le suivant

1. Accueil des membres
2. Procès-verbal
3. Rapport du Président et des Chefs de Départements
4. Rapport de gestion et des contrôleurs
Cptes annuels 2025
Rapport de la trésorière
5. Décharge du comité
6. Budget 2026
Rapport de la trésorière
7. Cotisations
8. Programme annuel
9. Election du comité, des délégués et des vérificateurs des comptes
10. Divers

L'ordre du jour est accepté à l'unanimité par l'Assemblée.

2. Procès-verbal

Le Président soumet ensuite le procès-verbal de l'Assemblée générale du 18 février 2025 et le PV de l'AG par voie de circulation relatif à l'adaptation des statuts « demande d'exonération pour les dons afin de pouvoir accepter les sponsorings déductibles fiscalement » du 27 août 2025.

Ces documents sont à disposition sur le site du CFRLC.

Ceux-ci sont acceptés à l'unanimité et la secrétaire remerciée pour leur rédaction.

3. Rapport du Président et des Chefs de département

Rapport du Président du Club en fauteuil roulant

Chers membres du comité, chers membres, chers amis sportifs,

L'année 2025 a été dense, structurante et riche en engagements pour le Club en Fauteuil Roulant de la Côte. Elle s'inscrit dans la continuité du travail accompli ces dernières années tout en marquant plusieurs moments forts, tant sur le plan sportif qu'associatif, organisationnel et humain.

Grâce à l'investissement constant du comité, composé de six personnes toujours aussi engagées, le club a poursuivi sa mission de promotion du sport adapté, de l'inclusion et du lien social pour les personnes en situation de handicap.

Tout au long de l'année, le club a maintenu une activité régulière et cohérente. Les entraînements de Powerchair Hockey au Mont-sur-Lausanne ainsi que les séances de remise en forme et de rugby fauteuil à Gland ont constitué le socle de nos activités sportives. Ces rendez-vous réguliers ont permis aux membres de s'entraîner dans un cadre stable, de progresser sportivement et de renforcer la cohésion du groupe. En parallèle, le comité s'est réuni à de nombreuses reprises, tant en présentiel que par visioconférence, afin d'assurer le bon fonctionnement administratif du club, la coordination des activités et la représentation auprès des partenaires et des instances faîtières.

L'engagement du comité et des bénévoles est resté particulièrement élevé en 2025. Comme les années précédentes, on peut estimer à plus de cinq cents heures le temps consacré par le comité aux réunions, à l'organisation, à la gestion administrative, au secrétariat, à la comptabilité et aux relations institutionnelles. À cela s'ajoutent environ mille heures de bénévolat et d'engagement honorifique, notamment pour l'encadrement des entraînements, la participation et l'organisation des tournois, la logistique, l'accompagnement des joueurs et la mise en place des événements. Cet engagement demeure essentiel au fonctionnement et à la pérennité du club.

Sur le plan sportif, l'année a été rythmée par plusieurs tournois de Powerchair Hockey, notamment à Nottwil, à Yverdon-les-Bains et à Lenzburg. L'organisation du tournoi de Powerchair Hockey à Yverdon-les-Bains, le 21 juin 2025, a constitué un moment fort de l'année. Cet événement a nécessité une préparation logistique importante et a mobilisé de nombreux bénévoles, démontrant une nouvelle fois la capacité du club à organiser des manifestations d'envergure dans un esprit sportif et convivial.

L'année 2025 a également été marquée par une vie institutionnelle active. Le club a tenu son assemblée générale, participé à l'Assemblée des délégués, aux forums juridiques, aux rencontres des présidents ainsi qu'aux échanges avec l'ASP et le SLS. La collaboration avec Romande Energie Service, qui met régulièrement ses locaux à disposition du club pour les séances de comité et l'assemblée générale, s'est poursuivie dans un climat de confiance et de partenariat apprécié.

Un des moments les plus marquants de l'année a été l'organisation du repas de soutien destiné à célébrer les quarante ans du Club en Fauteuil Roulant de la Côte. Cet événement, qui s'est tenu le 4 octobre 2025 à Etoy, a rencontré un très grand succès. La forte affluence des invités, la qualité de l'organisation et l'ambiance conviviale ont largement contribué à la réussite de cette soirée.

Les animations proposées, incluant la prestation d'un mentaliste, l'accompagnement musical ainsi qu'une présentation technique autour de l'exosquelette, ont été particulièrement appréciées et ont suscité un vif intérêt auprès du public. Cet événement a non seulement permis de célébrer dignement les quarante ans du club, mais également de renforcer sa visibilité et son image auprès des participants, des partenaires et des soutiens institutionnels.

La fin du printemps 2025 a également été marquée par la réception du camping-car adapté, acquis grâce au prix « Solidarité » des Retraites Populaires remporté précédemment par le club. Ce véhicule représente une avancée majeure pour la mobilité et l'autonomie de nos membres.

Le camping-car a été homologué au cours de l'année ; toutefois, en raison de contraintes liées au poids total autorisé, l'homologation actuelle ne permet son utilisation que pour deux personnes. Conscients de cette limitation, le comité a d'ores et déjà planifié une nouvelle procédure d'homologation afin de permettre le transport de quatre personnes. Cette démarche sera entreprise au début de l'année 2026.

Concernant l'équipe des Whirldrivers, l'année 2025 a été marquée par une progression collective notable et un esprit d'équipe renforcé. Les joueurs ont démontré une meilleure cohésion, une communication plus efficace sur le terrain et une grande solidarité.

L'encadrement sportif a joué un rôle central dans cette évolution, permettant à l'équipe de consolider ses acquis et de gagner en maturité.

L'année a également été marquée par l'annonce d'une transition importante au niveau de l'encadrement des Whirldrivers. Après plusieurs années d'engagement intense, la coach a exprimé sa volonté de transmettre le relais à l'issue de la saison 2025-2026, estimant que l'équipe dispose désormais des outils nécessaires pour poursuivre son développement. La proposition de confier le rôle de co-coach à Diana Silva s'inscrit dans une logique de continuité et de confiance, tout en soulignant la nécessité d'améliorer les conditions d'engagement afin de garantir un encadrement durable et de qualité.

En conclusion, l'année 2025 confirme la solidité du Club en Fauteuil Roulant de la Côte, la constance de son engagement et la richesse de ses activités. Les défis à venir restent nombreux, mais la détermination du comité, l'implication des joueurs, des entraîneurs, des bénévoles et des partenaires permettent d'envisager l'avenir avec confiance.

Je tiens à remercier très sincèrement toutes les personnes qui, par leur temps, leur énergie et leur engagement, contribuent au rayonnement et à la vitalité du Club en Fauteuil Roulant de la Côte. Avec mes salutations sportives et associatives les plus cordiales.

Oliviero Iubatti
Président
Club en Fauteuil Roulant de la Côte

Inès Abdelli, coach des Whirldrivers nous a fait parvenir son rapport annuel et c'est Oliviero Iubatti qui nous en fait la lecture

Rapport annuel 2025 de l'équipe des Whirldrivers

Durant l'année 2025, le noyau dur des Whirldrivers a vu ses compétences et son esprit d'équipe se renforcer. En effet, plusieurs points spécifiques, décrits ci-après, m'amène à cette conclusion.

En raison de leur sélection en tant que remplaçants en équipe suisse et avec l'équipe de ligue A de Bâle, Joseph, le capitaine, a été contraint de collaborer plus étroitement avec Marco, joueur toujours présent et motivé. Cet engagement conjoint supplémentaire a permis une meilleure compréhension mutuelle et une nette progression sur le terrain qui passe par une plus grande entente.

Notre gardien, Michaël, a investi personnellement dans l'acquisition d'un micro, ce qui a révélé non seulement qu'il est plutôt bavard sur le terrain, mais surtout qu'il a l'étoffe d'un capitaine avec ses mots de motivation, sa grande concentration et son sang-froid en toutes situations. Il l'a d'ailleurs démontré en remplaçant Joseph en tant que capitaine lors du tournoi du 18 octobre à Lenzburg. Il est désormais un vrai pilier au sein de l'équipe.

Raphaël est également un joueur clé qui se préoccupe toujours du bien-être moral et physique des autres joueurs et joueuses, allant jusqu'au sacrifice de sa propre canne sur le terrain en faveur d'Alain. Il est la « voix » de l'équipe à chaque début de mi-temps en rugissant la première partie du cri de guerre. Il contribue ainsi clairement à l'esprit d'équipe qui se reflète aussi à travers ce rituel collectif.

Depuis 2021, un des plus grands progrès observés est bien le fair-play et la collaborativité d'Alexander. Ce grand joueur a montré qu'il avait acquis ces compétences avec brio. Cela s'est encore plus manifesté du tournoi du 18 octobre quand il a bloqué les adversaires pour soutenir Jérémie (joueur de Bâle venu, par l'intermédiaire de Joseph, en soutien à l'équipe pour la journée) Alexander a bien montré qu'il jouait avec et pour l'équipe. Malheureusement blessé, il a dû renoncer au tournoi du 14 décembre. Toute l'équipe se réjouit de le retrouver au plus vite.

En 2025, un grand regret pour l'équipe est l'absence de Manon qui est devenue la norme. La santé de notre unique joueuse l'empêche d'assister aux entraînements et aux journées de championnat. Cela n'empêche pas les joueurs de la soutenir. Une jeune connaissance d'Alain est venue essayer le PCH (Powerchair Hockey) lors d'un entraînement, il est à craindre que le manque d'information sur la disponibilité effective d'un FR (fauteuil roulant) adapté ne l'ait découragée. La présence régulière de Mathieu aide au maintien de la motivation de tous les joueurs, et son regard aiguisé sur le jeu permet à l'équipe de bénéficier d'excellents conseils à prendre en compte.

Finalement, j'ai vu dans les compétences d'Alain une opportunité pour l'équipe. Ainsi, sa vision des sports d'équipe, le fait qu'il évolue sur le terrain et expérimente concrètement le PCH offrent un nouveau point de vue de l'intérieur. Je lui ai proposé une collaboration en devenant co-coach pour l'équipe. Ce qu'il a accepté et mené avec beaucoup d'implication et d'application. Bien que, selon moi, l'aspect du tact soit un point sur lequel la marge de progression reste grande, je ne peux que saluer son travail au cours de l'année écoulée et l'en remercier chaleureusement.

Ainsi, en tant que coach de cette équipe dont j'aime tous les membres profondément, je sens que c'est le moment opportun pour laisser l'équipe prendre son envol sans moi. Cette année 2025 m'a permis de beaucoup observer les joueurs et la dynamique de l'équipe. Je pense avoir réussi à les accompagner de telle sorte qu'ils ont désormais acquis tous les outils nécessaires pour être autonomes (ou presque). C'est avec beaucoup d'enthousiasme que je pense avoir trouvé la personne idéale pour reprendre un rôle de co-coach aux côtés d'Alain. Notamment durant les tournois qui peuvent difficilement se passer d'une personne sans obligations de présence sur le terrain.

Ainsi, j'annonce au comité du Club ma démission en tant que membre et en tant que coach pour l'année 2026 et souhaiterait, si elle l'accepte, passer le flambeau pour la saison 2026/2027 à Diana Silva, l'accompagnatrice de Michaël. En effet, tous les joueurs l'adorent. Diana est toujours présente, volontaire, soutenance et très engagée sportivement. Je crois énormément en ses compétences de coach pour les Whirldrivers. J'ai une confiance totale en elle et Diana aura, je le sais, encore plus à donner que moi pour le plus grand bien des Whirldrivers.

Avec l'expérience accumulée depuis 2021, il m'incombe de vous demander avec insistance d'améliorer les conditions d'engagement de Diane en comparaison avec celles qui m'avaient été accordées. Cela pourrait par exemple passer par lui offrir une dizaine d'heures dévolues à la préparation des entraînements, à la charge administrative et aux déplacements qui sont coûteux et bien plus coûteux en temps, que décrit dans ce paragraphe ; vous-même, vous le savez.

C'est parce que je suis convaincue que Diana est la personne parfaite pour reprendre ce rôle aux côtés d'Alain que je partirai enfin le cœur léger.

La saison 2025/2026 s'achèvera en juin avec un dernier entraînement ludique pour moi et un repas canadien proposé par Alain auquel le comité est évidemment cordialement convié.

Inès Abdelli coach des Whirldrivers

Rapport de Patrick Catillaz pour les entraînements de rugby et remise en forme du lundi

C'est Valentine Gottofrey qui nous en fait la lecture.

L'équipe du lundi s'est réunie 23 fois pour le rugby en 2025 à la salle de Mauverney à Gland. Il devient de plus en plus difficile d'organiser les entraînements, la relève manque. Nous sommes donc à la recherche de nouveaux joueurs ; les personnes valides sont les bienvenues. Lors du dernier entraînement de l'année, nous avons partagé un moment convivial autour d'un repas au restaurant chinois. Nous remercions infiniment les aides qui se sont impliquées tout au long de l'année pour les entraînements ; Valentine, Marc, Farah, Yves, Marc et Didier.

Oliviero demande si l'Assemblée approuve le rapport du Président et les rapports des Chefs de département.

Ces rapports sont approuvés par l'Assemblée.

4. Rapport de gestion et des contrôleurs

La parole est donnée à Natacha Hess qui nous donne un aperçu des comptes du club. Tous les membres ont pu les consulter sur le site.

Rapport de la trésorière Comptes 2025

Chers membres, voici quelques informations sur les comtes 2025 :

A) BILAN : Actif et Passif (Page 2)

Compte 1010 Compte postal :

Le compte postal sert à l'encaissement des cotisations facturées depuis 2023 par l'ASP.

Compte 1010 CCP et 1020 BCV :

Le total des liquidités est de CHF 70'063.49. En forte baisse par rapport à l'année passée (CHF 128'149.73) mais c'est normal vu que le camping-car est maintenant intégralement payé.

Compte 1090 Actifs transitoires :

Les actifs et passifs transitoires permettent la délimitation temporelle des charges et produits. Concrètement cela signifie qu'une charge ou un produit ne peut être imputé dans une année fiscale que si la charge ou le produit est effectif dans cette même année fiscale. Si cela n'est pas le cas, on utilise alors un compte transitoire pour corriger l'exercice et rapporter ainsi la charge ou le revenu sur la bonne année.

Le solde de ce compte de CHF 11'147.80 correspond à des montants qui concernent 2025 et doivent encore être encaissés (par exemple les refacturations aux joueurs de l'équipe de Powerchair pour la réparation de leur chaise ou des charges payées en 2025 mais qui concernent 2026 (par exemple hébergement du site internet).

Le solde de ce compte est plus élevé, car le prestataire italien qui a vendu le camping-car doit encore nous rembourser une partie de la TVA italienne.

Compte 1800 Matériel E-hockey :

Pour rappel, le club avait besoin d'un nouveau fauteuil pour son équipe de E-hockey et a profité d'une action de Degonda pour en acquérir un nouveau en 2022. Il est amorti en 3 ans, prorata temporis. Au 31.12.2025 ce fauteuil est donc complètement amorti.

L'année dernière (2024), le club a par ailleurs acheté un compresseur, un programmeur de vitesse, un appareil de contrôle de pression des pneus ainsi qu'un fauteuil de sport, le tout d'occasion à prix très intéressant. Nous avons profité de la bonne année comptable pour amortir intégralement le petit matériel et à 50% (comme initialement prévu) le fauteuil de sport acquis d'occasion. Le montant restant de CHF 1'401.- sera amorti en 2026.

Compte 1900 Matériel Club CFRLC :

L'ordinateur de notre secrétaire est maintenant entièrement amorti, et reste dans les comptes pour CHF1.-.

Compte 1950 Camping-car :

Le camping-car complètement adapté et arrivé et intégralement payé. Son financement a intégralement été couvert par des dons. Raison pour laquelle il est doré et déjà complètement amorti et ne figure que pour CHF 1.- symbolique dans les comptes.

Compte 1990 Caution :

Il s'agit d'une caution de CHF 50.- donnée à la commune de Gland pour une clé de la salle de sport pour les entraînements. Il ne s'agit pas d'une charge, étant donné qu'à la restitution de cette clé, la caution sera rendue.

Compte 2090 Passifs transitoires :

Dans ce compte se retrouvent les éventuels produits encaissés d'avance (par exemple des cotisations 2026 encaissées en 2025) ainsi que les charges 2025 non encore payées. Cette année le solde de CHF 6'119.50 correspond principalement aux indemnités des moniteurs sportifs non encore payées.

Compte 2099 Fonds disponibles pour le camping-car :

Après avoir payé le camping-car ainsi que la majeure partie de son aménagement, il reste un montant disponible de CHF 42'230.20. Ce montant servira à couvrir des frais en lien avec l'homologation, immatriculation, entretien et utilisation du véhicule si ces derniers ne pouvaient être couverts par les locations dans un premier temps.

BILAN :

Le total de notre bilan 2025 s'élève à CHF 82'664.29.

Le résultat 2025 est un bénéfice de CHF 2'149.92 (contre une perte de CHF 12'698.61 en 2024). Pour rappel, le budget prévoyait une perte de CHF 2'800.-. L'exercice est donc légèrement meilleur que prévu.

L'explication des causes principales de ce résultat sont détaillées ci-dessous dans les explications liées au compte de résultat.

B) COMPTE DE RESULTAT : Charges et Produits (Page 3 et 4)

Compte 4000 Indemnité moniteurs Gland :

Il s'agit des indemnités versées à notre coach sportif, Valentine, pour les entraînements à Gland. Elle est dédommée à hauteur de CHF 50.-/heure.

Compte 4200 Frais/Entretien matériel :

Il s'agit de l'entretien courant ainsi que des frais liés à un sinistre (vitre cassée) dans la salle d'entraînement. L'assurance a pris en charge les frais après déduction de la franchise de CHF 1'000.-.

Compte 4500 Inscriptions tournois, licences, cours :

Il s'agit des licences ainsi que d'un défraiement pour une formation suivie par Valentine.

Compte 4550 Sorties loisirs du club :

Repas de Noël de l'équipe du rugby.

Compte 5000 Indemnités entraîneurs e-hockey :

Il s'agit des indemnités versées à nos coachs sportif de l'équipe de e-hockey. Ils sont dédommagés à hauteur de CHF 50.- CHF/heure

Compte 5200 Frais d'entretien / Réparation & révision matériel e-hockey

Cette année, les frais d'entretien et réparation ont repris l'ascenseur pour atteindre un total de CHF 11'611.25. Pour rappel, 10% du montant des réparations est refacturé au joueur et il lui est demandé, autant que possible, d'amener et de récupérer son fauteuil chez le prestataire. Cela permet de sensibiliser les joueurs au coût des réparations et de les limiter.

Compte 5220 Frais d'acquisition / remplacement T-sticks

De nouveaux T-sticks doivent régulièrement être achetés.

Compte 5390 Amortissement matériel :

La charge de l'achat du fauteuil de 2022 est répartie sur 3 ans, prorata temporis. 2025 voit donc la dernière tranche d'amortissement pour ce fauteuil. Sont également amorti 100% du petit matériel acquis en 2024 et 50 % de la chaise d'occasion acquise également en 2024.

Compte 5500 Inscriptions tournois, licences, cours :

Montant composé des licences et la cotisation annuelle de la Fédération Swiss Powerchair Hockey.

Compte 5550 Location salle e-hockey :

Pour rappel, la salle est louée 60.- CHF/heure. Le Mont-sur-Lausanne nous facture toutefois 2h par entraînement, alors que nous bénéficions de la salle pendant 3h au total. Le nombre d'entraînement variant d'une année à l'autre, le total du compte 5550 varie en conséquence. Depuis 2023 nous louons également un local d'entreposage. Le coût annuel est de CHF 600.-.

Comptes 6000 à 6060 Frais généraux :

Il s'agit des frais courants, à savoir matériel de bureau, site internet, imprimés, repas de l'assemblée générale, etc.

Compte 6391 Amortissement Camping-car :

Il s'agit de l'amortissement du solde versé pour l'achat du camping-car étant donné que le financement est entièrement composé de dons pour ce projet.

CHARGES :

On constate un total de charges de CHF 100'526.87 contre CHF 58'204.40 en 2024. Si on isole le poste lié au camping-car, le total de charges est de CHF 32'236.86 en légère hausse par rapport à 2024, mais dans la norme.

Compte 3000 Cotisations membres actifs :

Les cotisations sont de CHF 4'150.- contre CHF 3'600.- en 2024. Les efforts pour obtenir quelques nouveaux membres sont favorables.

Compte 3020 Cotisations membres soutiens :

Les cotisations des membres de soutien sont stables en totalisant CHF 800.-.

Compte 3030 Dons CFRLC :

Un énorme merci à tous nos généreux donateurs pour un total de CHF 1'170.-.

Compte 3050 Repas de soutien CFRLC :

Un magnifique repas de soutien a été organisé en octobre 2025. Ce dernier a permis de récolter CHF 10'515.86.

Ce bénéfice incroyable résulte de la différence entre les entrées de CHF 23'522.74 et les dépenses de CHF 13'006.88.

Un énorme merci à nos généreux donateurs et sponsors !! Sans qui un tel événement ne pourrait avoir lieu !

Compte 3600 Dons E-Hockey :

Nous avons reçu un don extraordinaire suite à la dissolution d'une association de Powerchair d'un montant de CHF 7'994.-

Compte 3610 Dons Camping-car :

Le camping-car est entièrement financé par des dons, qui sont reconnus au fur et à mesure de leur utilisation dans la comptabilité. Cette année CHF 68'290.01 sont reconnus comme recettes, ce qui correspond au solde payé pour le camping-car ainsi que son aménagement.

PRODUITS :

On constate un total de produits de CHF 102'676.79 contre CHF 45'505.79 en 2024. Si on neutralise le montant lié au camping-car, on obtient CHF 34'386.78, ce qui est une bonne année, grâce au repas de soutien, au tournoi de hockey et aux dons extraordinaires.

Il en résulte pour 202 un bénéfice de CHF 2'149,92, confirmant ainsi les chiffres du bilan.

Conclusion de votre trésorière :

L'exercice 2025 est légèrement bénéficiaire, et c'est une excellente nouvelle !

Mais il convient de rester prudent car ce résultat positif est uniquement grâce à un don extraordinaire de plus de CHF 7'000.-. Sans ce don, le bénéfice du repas de soutien additionné à celui du tournoi de hockey n'aurait pas suffi à couvrir nos charges courantes.

Tous, nous devons donc continuer à promouvoir notre association et à rechercher activement de nouveaux sponsors, donateurs, membres afin d'assurer la pérennité.

Le Président remercie Natacha pour son excellent travail et la clarté de ses commentaires.

Rapport de Révision : Jacqueline Blanc nous en donne lecture

Daniel Paquier et Jacqueline Blanc ont audité les comptes annuels 2025 ainsi que l'annexe.

Les réviseurs ont contrôlé les comptes annuels (bilan, cpte de résultat et annexe) et recommandent à l'Assemblée générale de les approuver.

Annexe aux comptes annuels de l'exercice 2025

Document No 14

Club en fauteuil roulant de la Côte

Engagements non-inscrits au bilan

La subvention de l'AI pour les prestations visées à l'art. 74 LAI est liée aux objectifs. Au moment de la clôture des comptes, il n'était pas encore certain si et dans quelle proportion des ressources devaient être transférées dans un fonds au titre de l'art. 74 LAI.

L'Assemblée générale approuve les comptes 2025 ainsi que l'annexe et donne décharge à la trésorière.

Les comptes sont approuvés par l'Assemblée.

5. Décharge

Décharge est donnée aux organes responsables et des remerciements sont adressés à la trésorière pour la bonne tenue de la comptabilité.

6. Budget

La parole est donnée à Natacha Hess qui nous présente le budget 2026.

Le budget 2026 ressemble aux budgets des années précédentes. A noter quelques différences :

- 2026 sera une année calme, sans tournoi spécifique ni repas de soutien (repas de soutien qui est organisé une année sur deux)
- Début d'exploitation du camping-car. Le solde de dons en faveur du camping-car nous permet toutefois d'appréhender cette 1^{ère} année d'exploitation sereinement et de pouvoir compter sur un bilan à l'équilibre par rapport à ce poste.

Ce budget est fortement déficitaire. La problématique est maintenant connue. Trop de coûts (principalement entretien des chaises de sports), pas assez de sponsoring en lien. Nous continuons à mettre tout en œuvre pour promouvoir notre club, trouver de nouveaux donateurs, sponsors, membre, Mais nous comptons également sur vous !

Merci à tous de sensibiliser et inciter vos proches à devenir membres (actifs ou passifs), ou à devenir donateur ou sponsor que cela soit régulièrement ou ponctuellement.

Nous comptons donc sur la générosité de tous, pour réduire ce déficit au maximum et nous vous le présentons ainsi, car les finances de notre club permettent d'absorber ce déficit au cas où il se réaliserait.

Le budget 2026 est approuvé par l'Assemblée et nous remercions la trésorière pour son excellent travail.

7. Cotisations :

Les cotisations sont facturées par l'Association suisse des paraplégiques (ASP)

- Membres Actifs Fr. 50.-
- Membres Passifs Fr. 20.-

Les cotisations sont approuvées par l'Assemblée.

8. Programme annuel :

Cette année :

- Sortie au Moléson et fondue, visite de la fromagerie à Pringy le 6 ou le 20 juin 2026 selon la météo
- Pique-nique barbecue. Lieu à définir selon la météo le 12 septembre 2026
- Sortie en voiture, date à définir



9. Election du comité, des délégués et des vérificateurs des comptes :

Les membres du comité se représentent en bloc :

Iubatti Oliviero	Président
Mihai Sandu	Vice-Président
Guillaume Chantal	Secrétaire
Hess Natacha	Caissière
Favre Mathieu	Responsable des Sports
Gottofrey Valentine	Responsable salle de Gland
Catillaz Patrick	Suppléant aux sports et coach d'entrée nouveaux membres

Le comité est réélu avec acclamation.

Délégués :

Cette année, ce sont Françoise et Daniel Joggi qui se rendront à l'Assemblée des délégués de l'ASP à Nottwil le 4 mai 2026.

Nous les remercions.

Vérificateurs des comptes :

Les vérificateurs des comptes sont Jacqueline Blanc et Marc Pittet et le suppléant Yves Riesen.

Ils sont élus à l'unanimité par l'Assemblée.

10. Divers :

Oliviero nous informe qu'il a reçu une proposition de Mme Biba de Paléo. Cette année ils aimeraient mettre en place un stand de boissons (non alcoolisées) géré par des personnes en situation de handicap, quel qu'il soit (physique, psychique ou autre).

L'avantage pour le club est qu'en fonction des ventes, nous pourrions toucher un pourcentage.

Reste à décider si oui ou non nous participons à la tenue de ce stand de boissons.

Le Président remercie l'Assemblée et lève la séance à 20h20.

La secrétaire : Guillaume Chantal